FINALITÉS

LIGUE ÎLE DE FRANCE FFHANDBALL

INTERCOMITÉS TERRITORIAUX 2021-2022

GÉNÉRATION 2007

MAISON DU HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini
94000 Créteil

samedi 18 décembre 2021

9:00-19:00

COMITÉ PARIS

COMITÉ SEINE-ET-MARNE

COMITÉ YVELINES

COMITÉ ESSONNE

COMITÉ HAUTS-DE-SEINE

COMITÉ SEINE-SAINT-DENIS

COMITÉ VAL-DE-MARNE

COMITÉ VAL-D'OISE

TL SPORT
FOURNISSEUR OFFICIEL

Crédit Mutuel Créteil
PARTENAIRE MAJEUR

Brioche Pasquier
PARTENAIRE OFFICIEL

INTERCOMITÉS FFHANDBALL

LIGUE ÎLE DE FRANCE FFHANDBALL

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL
1 rue Daniel-Costantini – CS 90047 – 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74
5800000@ffhandball.net

www.handball-idf.com

Région îledeFrance

Finalités féminines

9:00	places 7-8	Paris *vs* Hauts-de-Seine
11:20	places 5-6	Essonne *vs* Seine-Saint-Denis
14:30	places 3-4	Yvelines *vs* Seine-et-Marne
16:50	finale	Val-d'Oise *vs* Val-de-Marne

Finalités masculines

10:10	places 7-8	Essonne *vs* Seine-Saint-Denis
12:30	places 5-6	Yvelines *vs* Paris
15:40	places 3-4	Seine-et-Marne *vs* Hauts-de-Seine
18:00	finale	Val-d'Oise *vs* Val-de-Marne

Tous les matches se joueront dans le gymnase n°1.
Hormis les matches de 9:00 et 14:00, tous les échauffements se feront intégralement dans le gymnase n°2.
L'eau sera fournie par l'organisation.

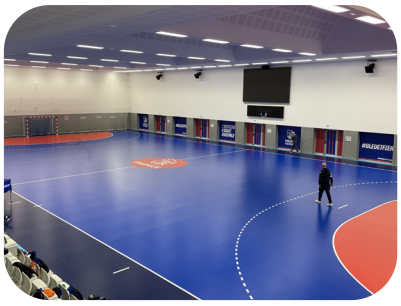

Taille de ballon
Masculin : taille 2
Féminin : taille 1

Temps de jeu
2 x 25'

Exclusion
2'

Temps mort
1 par période et par équipe

Mi-temps
5'

Limitations règlementaires
- 14 joueurs sur la FdMe
- interdiction du recours à la prise en individuelle stricte sur un(e) joueur(se) adverse
- interdiction du recours au changement attaquant-défenseur systématique

Arbitrage
La division JAJ de la CTA de la ligue IDF désignera 1 binôme de jeunes arbitres officiels pour officier sur chaque rencontre.
Les JAJ assureront également les fonctions de secrétaire et chronométreur.

Règlement en cas de match nul
En cas d'égalité à l'issue du temps règlementaire, on procèdera à l'exécution de jets de 7m

Rappel du règlement fédéral sur le déroulement de jets de 7 m (article 3.3.6 du règlement des compétitions)

Si une épreuve de jets de 7 mètres est utilisée comme épreuve décisive, les joueurs qui sont exclus ou disqualifiés à la fin du temps de jeu ne sont pas autorisés à participer (voir Livret de l'arbitrage, règle 4:1 4e paragraphe). Chaque équipe désigne 5 joueurs. Ces joueurs exécutent chacun un jet de 7 mètres en alternance avec les joueurs de l'équipe adverse. Les équipes ne sont pas contraintes de prédéterminer l'ordre de leurs tireurs. Les gardiens de but peuvent être choisis et remplacés librement parmi les joueurs autorisés à participer. Les joueurs peuvent participer à l'épreuve des jets de 7 mètres à la fois comme tireur et gardien de but.
Les arbitres décident du but à utiliser. Les arbitres effectuent un tirage au sort et l'équipe qui gagne choisit de commencer ou de terminer les tirs au but.
L'ordre inverse est utilisé pour le reste des tirs si l'épreuve des tirs doit continuer dans la mesure où le score est toujours à égalité après les cinq premiers tirs respectifs.
Dans ce cas de figure, chaque équipe devra à nouveau désigner cinq joueurs. L'ensemble ou une partie des joueurs peuvent être les mêmes que pour la première série. Cette méthode de désignation de cinq joueurs à la fois s'applique aussi longtemps que nécessaire. Cependant, le vainqueur est maintenant désigné dès qu'il y a une différence de buts après que les deux équipes aient effectué le même nombre de tirs.

Maison du Handball : 1 rue Daniel-Costantini – 94000 Créteil

Par la route :
Autoroute A86, Sortie n°23 en direction de Provins/Troyes/Bonneuil – N406, Sortie Valenton Z.A. - Au rond-point, suivre D102.

Par les transports :
Métro Ligne 8 descendre à la station Créteil – Pointe au lac ou Bus n°393 descendre à la station Pointe du Lac.

L'accès du public se fera obligatoirement par l'entrée spectateurs

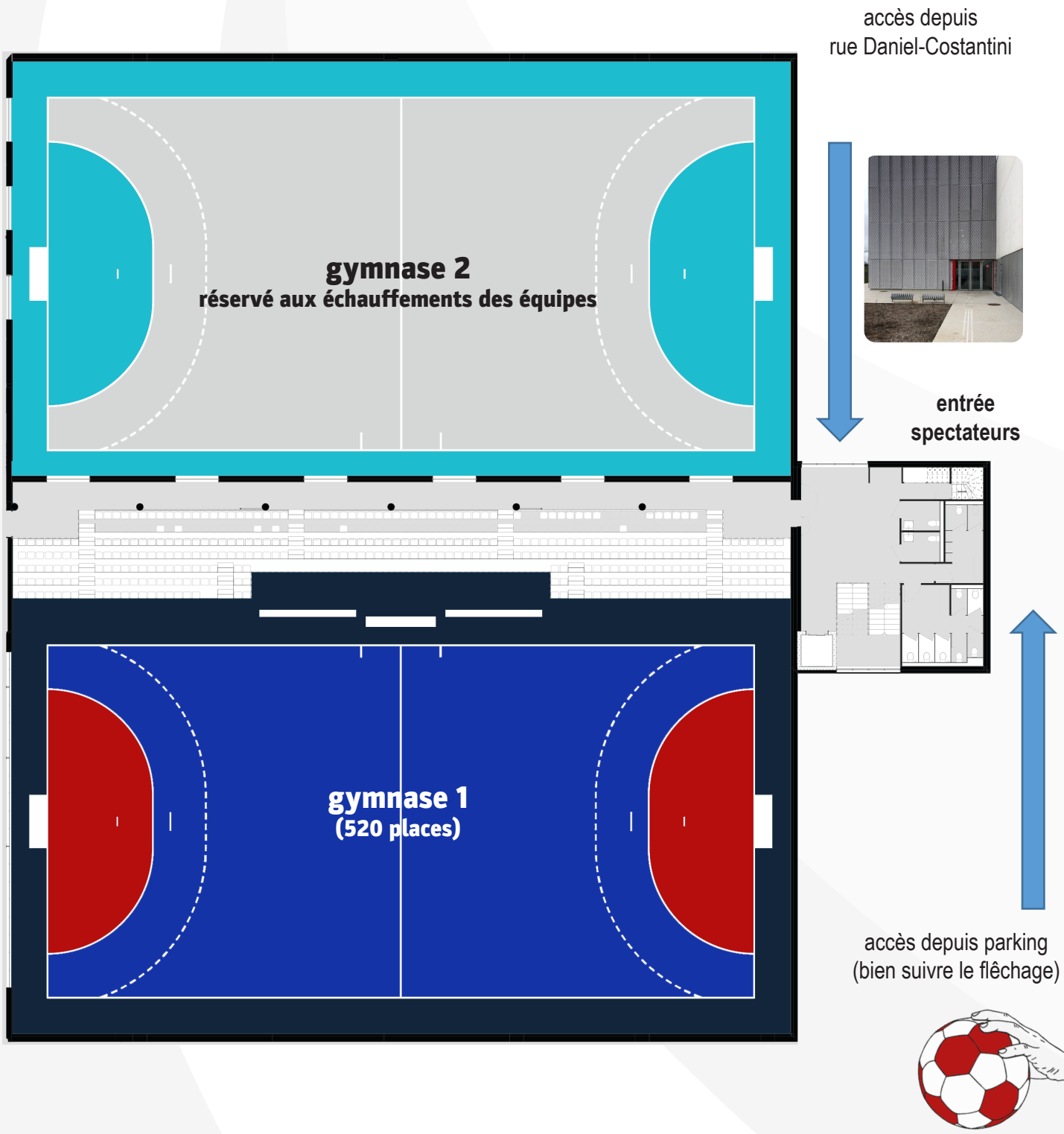

LIGUE
ÎLE DE FRANCE
FFHANDBALL